

Conditions préalables à la pratique du kayak de mer

Prérequis : La plupart de nos excursions sont élaborées en pensant aux débutants. Des pagayeurs inexpérimentés peuvent se joindre à tous les groupes. Nous demandons toutefois aux participants d'être en santé et d'avoir de l'intérêt à découvrir notre région en kayak.

Responsabilité : L'emphase est mise sur la sécurité. Cependant, pagayer sur les côtes du Saint-Laurent est une activité physique qui comporte certains risques. Nous assumons notre responsabilité d'expert en appliquant un plan de gestion des risques. Le participant devra comprendre et accepter ces risques par écrit avant le début de l'activité.

Langues officielles : Nos guides peuvent vous recevoir en français ou en anglais. Tous nos documents informationnels et promotionnels sont traduits. Un français ou un anglais parlé de base est donc une condition préalable essentielle pour participer à nos activités.

Âges minimum :

- 5 ans, en kayak triple avec deux adultes et avec des conditions clémentes (vents à 15 kn ou moins).
 - 9 ans, en kayak double avec un adulte.
 - 14 ans, en kayak solo et avec des conditions clémentes (vents à 15 kn ou moins).
-

Poids minimum et maximum :

- Le poids minimal pour utiliser un kayak solo de 16 pieds est de 100 livres.
- Le poids maximal pour utiliser un kayak solo de 17 pieds est de 260 livres.
- Le poids maximal de chargement de nos kayaks doubles et de nos kayaks triples en bois de 21 pieds est de 700 livres (incluant pagayeurs et matériel). Donc, officiellement, deux pagayeurs de 300-350 livres peuvent y prendre place sécuritairement. Le test ultime devient alors celui de la jupette (il faut qu'il y ait port de la jupette), de la flexibilité, de la motricité et de l'équilibre. Ces données demandent un certain jugement du guide pour les cas limites; mais aussi font appel à l'auto-critique du client, qui devra se prononcer sur son degré de confort et d'aisance à participer à l'activité.